



# CONCOURS CONSTRUCTION ACIER 2024

## RÈGLEMENT

### OBJECTIFS

Organisé pour la première fois par Infosteel en 1998, ce concours vise à :

- encourager le potentiel de la construction métallique en mettant en évidence les utilisations créatives et innovantes de l'acier.
- Fournir un rapport sur l'état d'avancement des projets sidérurgiques en termes d'architecture et d'ingénierie.
- informer le public sur les structures métalliques récentes de qualité et sensibiliser les concepteurs, les ingénieurs, les fabricants d'acier et les autres parties prenantes.

### PARTICIPATION

- Tout projet en Belgique et au Luxembourg où l'utilisation de l'acier a contribué de manière substantielle au résultat final, et qui est livré ou inauguré entre juin 2021 et juin 2024, est éligible. En outre, les projets situés en dehors de la Belgique et du Luxembourg sont éligibles à condition qu'une partie importante du projet ait son siège en Belgique ou au Luxembourg.  
NOTE : Les ponts ne sont pas éligibles, ils font l'objet d'un concours distinct.
- Les projets sont soumis par le soumissionnaire. Il peut s'agir du client, de l'architecte, de l'ingénieur-conseil, du monteur d'acier, d'un sous-traitant ou de l'entrepreneur général.
  - Le soumissionnaire garantit l'exactitude des informations fournies dans le formulaire d'offre et du matériel présenté. Il supporte tous les frais résultant d'informations incorrectes figurant dans ses documents.
  - Il informe les autres parties concernées de la participation du projet au Concours Construction Acier.
  - Le soumissionnaire garantit expressément que le matériel soumis ne porte pas atteinte aux droits d'auteur ou à tout autre droit de tiers, ni à aucune loi, et qu'il ne contient aucun objet sur lequel un tiers pourrait faire valoir des droits, et qu'il a obtenu toutes les autorisations nécessaires pour l'utilisation du matériel soumis sous quelque forme que ce soit par Infosteel dans le cadre de ses campagnes promotionnelles pour le secteur de la construction métallique, y compris l'inclusion dans une base de données en ligne et l'affichage sur l'internet.
- Les projets qui ont déjà participé au Concours Construction Acier ne peuvent pas participer à cette édition.
- L'inscription peut être refusée si le dossier n'est pas complet ou si le matériel présenté n'est pas conforme à la réglementation. Dans ce cas, le soumissionnaire en sera informé.

### CATEGORIES

Les projets sont classés dans les catégories suivantes :

- Bâtiments à plusieurs étages,
- Bâtiments de plain-pied
- Revêtement de façade
- Éléments architecturaux
- Transformation

Un projet peut participer à différentes catégories. Le soumissionnaire choisit les catégories dans lesquelles le projet participera.

### LE CALENDRIER

- 1/07/2024 : Début de l'enregistrement des projets à <https://www.infosteel.be/concours-construction-acier/>
- 15/09/2024 : Début de la soumission des dossiers
- 28/10/2024 : Date limite pour l'enregistrement et la soumission du dossier de synthèse.
- 1er semaine de novembre : shortlist (présélection)
- 8/11/2024 : les projets shortlist (présélectionnés) sont invités à soumettre un dossier plus complet
- 26/11/2024 : clôture de soumission des dossiers étendus
- Début décembre 2024 : jury
- Printemps 2025 : Événement de clôture avec annonce des lauréats et cérémonie de remise des prix
- 01/03/2025 : Publication dans le magazine Info\_Steel



## JURY & PRIX

Le jury est composé par Infosteel, en veillant à une représentation équilibrée (tant sur le plan géographique qu'en termes d'expertise). Le président du jury est également nommé (à l'avance) par Infosteel.

En particulier, le président du jury veille à ce que l'évaluation des projets se fasse de manière objective, selon les critères établis.

Sur la base des soumissions acceptées, le jury établit une liste restreinte (shortlist). Les auteurs des projets présélectionnés seront contactés pour compléter le dossier avec des informations plus détaillées. Sur cette base, les nominations et les lauréats sont ensuite attribués dans les différentes catégories.

Pour chacune des catégories, le jury choisira de trois à cinq nominés, à raison d'au moins un candidat par pays (Belgique ou Luxembourg) à chaque fois. Toutefois, dans une catégorie où il n'y a pas plus de trois projets présentés pour un pays, le jury n'est pas obligé de choisir un candidat de ce pays pour cette catégorie.

S'il y a moins de 10 candidatures dans une catégorie, le jury peut également décider de ne nommer qu'un lauréat.

S'il y a moins de 5 candidatures dans une catégorie, le jury peut également décider de ne pas nommer de candidat/lauréat.

Seul un projet situé en Belgique ou au Luxembourg peut être lauréat dans une catégorie. Un projet ne peut également être lauréat que dans une seule catégorie.

En outre, le jury peut également décider de

- attribuer un prix spécial à des projets ayant une fonctionnalité spécifique, qui ne correspond pas entièrement à la distinction arbitraire entre les catégories définies ci-dessus. Les lauréats de toutes les catégories ne peuvent pas être sélectionnés pour recevoir ce prix spécial.
- d'attribuer un 'Prix Projet International' parmi les projets situés en dehors de la Belgique et du Luxembourg.

Les délibérations du jury sont confidentielles, souveraines et irrévocables. Aucun recours n'est possible contre ses décisions.

Sur la base de la stratégie de communication finale, l'organisation peut décider d'organiser ou non un "Prix du public". Ce prix du public peut ou non être organisé séparément pour la Belgique et le Luxembourg.

## COMPOSITION DU DOSSIER ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

### L'utilisation qualitative de l'acier, du point de vue de la technologie, de la créativité, de l'économie, de la durabilité, ...

Dans son évaluation, le jury tiendra compte des critères suivants :

- Le concept : principes de conception, concept de construction, créativité, innovation et flexibilité
- Contexte : intégration ambiante et architecturale dans l'environnement, interaction avec d'autres matériaux.
- L'application de l'acier : sélection et utilisation des matériaux, optimisation, détails et qualité d'exécution
- Performance : stabilité, sécurité, corrosion, entretien et coût
- Construction durable : réutilisation, recyclage, efficacité énergétique, empreinte carbone, flexibilité

### La compilation/soumission des dossiers se fait en 2 étapes :

- Pour tous les projets, une composition de dossier sommaire est attendue au moment de la soumission, comme spécifié à l'annexe 2. Ce dossier de synthèse vise à :
  - Faciliter la constitution du dossier pour le déclarant
  - Poursuivre l'évaluation des jurys sur un pied d'égalité pour tous les dossiers
  - Simplifier le traitement administratif
  - Permettre une analyse efficace des dossiers par les juges
- Sur la base de ces dossiers de synthèse, le jury établira une shortlist. Les auteurs des projets présélectionnés seront invités à soumettre un dossier plus complet. Sur cette base, le jury désignera les nominés et les lauréats.



## COMMUNICATION

Dans le cadre de la mission d'Infosteel, et en remerciement du travail de soumission des dossiers, une attention particulière est accordée à la communication sur les projets participants :

- Les lauréats et les nominés feront l'objet d'une campagne de presse et de relations publiques ; tous les projets participants seront présentés dans le magazine Info-Steel et publiés sur le site web et les médias sociaux d'Infosteel et/ou sur ses canaux de promotion Score With Steel.
- Infosteel organisera un événement de clôture avec l'annonce des lauréats.

Les lauréats et les nominés reçoivent le "diplôme" du Concours Construction Acier avec le matériel promotionnel qui l'accompagne ; un trophée est prévu pour le lauréat de chaque catégorie (remis au participant).

Les parties suivantes seront mentionnées dans les communications relatives au projet

- Le soumissionnaire
- Le(s) architecte(s)
- Le(s) bureau(x) d'études
- Le client
- Membres société d'Infosteel

Ces informations sont compilées à partir de la fiche fournie par le soumissionnaire (dans le cadre du dossier).

Le soumissionnaire peut indiquer que certaines parties concernées ne souhaitent pas être répertoriées publiquement (par exemple pour des raisons de confidentialité).

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable d'informations incomplètes ou incorrectes à cet égard.



## Annexe 1 - Les catégories

- **Bâtiments à plusieurs étages,**

Exemples typiques :

bureaux, bâtiments administratifs, bâtiments commerciaux à plusieurs étages, gares, musées, bibliothèques, parkings, centres sportifs... (y compris les bâtiments résidentiels)

- **Bâtiments de plain-pied**

Exemples typiques :

entrepôts, halls de production (avec peu de bureaux), hangars agricoles, hangars, garages, salles d'exposition bâtiments commerciaux de plain-pied, industries de transformation...

- **Revêtement de façade**

- **Éléments architecturaux**

Exemples typiques :

escaliers, auvents, marquises, atriums, pergolas, mezzanines, pavillons, galeries, sculptures, tours d'observation et plateformes...

- **Transformation**

Exemples typiques :

la reconversion, l'extension, l'agrandissement, la rénovation, la restauration, .... de bâtiments non résidentiels, résidentiels et industriels.



## Annexe 2 - Composition du dossier de synthèse

### • Parties concernées

Toutes les parties concernées par la conception et la mise en œuvre de la composante du projet dans laquelle l'acier a été utilisé.

*Par exemple, il n'est pas pertinent de mentionner le bureau d'études, le coordinateur de sécurité ou le paysagiste (sauf, par exemple, si l'objet du projet serait précisément une œuvre d'art en acier dans le jardin).*

### • Description du projet

La longueur de la description est de +/- 1000 caractères (espaces compris), avec un minimum de 750 caractères et un maximum de 1200 caractères.

La description peut être soumise en néerlandais, en français ou en anglais.

Note : C'est ce texte qui servira de point de départ à la communication.

La description contient les informations suivantes :

- Description brève et générale de la conception
- L'emplacement des éléments en acier.
- Les raisons pour lesquelles la solution de l'acier a été choisie
- Les aspects techniques (type de structure, types d'acier, dimensions...)

La description du projet est soumise sous forme de **document WORD**.

Pour les projets soumis dans plusieurs catégories, une description distincte peut (mais ne doit pas obligatoirement) être soumise pour chaque catégorie.

### • Photos et dessins/plans

Les photos répondent aux critères techniques suivants :

- Dimensions minimales : 1770 x 1180 pixels, fichier jpg
- Le nom du photographe doit être mentionné (éventuellement dans un fichier séparé intitulé "crédits").

Le contenu des photos et des dessins/plans :

- Minimum 2 et maximum 5 photos donnant une image globale du projet
- Minimum 2 et maximum 5 photos montrant les applications de l'acier en détail
- Maximum 2 dessins/plans ; format pdf uniquement

Remarque :

- Toutes les photos et tous les dessins/plans seront ajoutés au dossier pour le jury.
- Pour la communication, c'est Infosteel qui sélectionne de manière autonome parmi ceux-ci.

Le soumissionnaire indiquera explicitement qu'Infosteel peut utiliser gratuitement le matériel visuel (sous forme imprimée ou électronique) dans le cadre de ses campagnes de promotion de l'utilisation de l'acier, y compris sur ses sites web, entre autres.

Le soumissionnaire garantit expressément que le matériel soumis n'enfreint pas les droits d'auteur ou tout autre droit de tiers, ni aucune législation, et qu'il ne contient aucun objet sur lequel un tiers pourrait revendiquer des droits, et garantit qu'il a obtenu les autorisations nécessaires pour l'utilisation du matériel soumis sous quelque forme que ce soit par Infosteel dans le cadre de ses campagnes de promotion de la galvanisation à chaud, y compris l'inclusion dans une base de données en ligne et l'affichage sur l'internet.

### Pratique :

Après avoir soumis le projet via <https://www.infosteel.be/fr/awards-enregistrement> :

- La notification aux parties concernées s'effectue-t-elle par le biais d'un formulaire web dont le lien est mis à disposition.
- L'envoi de la description du projet (document WORD), des photos et des dessins/plans s'effectue-t-il via la plateforme infosteel-documents en ligne, dont le lien est également fourni ?